



## **DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE CDAS DU 25/10/2019**

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez pour le troisième CDAS de l'année afin de faire un point sur les actions CAL 2019 et 2020, ainsi que sur le groupe de travail du 12 septembre concernant l'arbre de Noël et les actions à mettre en place en 2020.

Avant toute discussion sur l'ordre du jour, nous voulions absolument vous parler de la situation dans nos services respectifs.

Les agents n'ont plus confiance en l'avenir et l'action sociale est un pilier qui doit être absolument préservé pour aider au mieux les personnels en difficulté.

Les résultats de l'Observatoire interne sont catastrophiques, d'autant plus qu'ils montrent année après année une tendance nette à la dégradation. Ils sont le reflet des réformes successives imposées par les ministères économiques et financiers pour adapter les services locaux aux suppressions de postes, aux regroupements et aux fermetures de services qui sont très mal vécus par les personnels. (réformes de la fonction publique comme la RGPP, la MAP, CAP 2022..., désarticulation de la DGCCRF, nouveau réseau de proximité à la DGFIP, rapport Gardette ...)

Les fonctionnaires n'échappent plus au sentiment d'insécurité au travail, sentiment étroitement lié aux conditions de travail qui se dégradent.

Au niveau de l'action sociale, il est indispensable de préserver « l'humain » et de renforcer les moyens alloués aux délégations départementales.

Tous les agents doivent pouvoir bénéficier notamment de places en crèches, d'un gymnase, d'une solution de restauration à proximité, de prêts de livres. Cela ne doit pas être uniquement réservé aux agents de Bercy.

Les organisations syndicales s'opposent à la fusion des trois associations EPAF, ALPAF et AGRAF. En effet, les raisons invoquées sur les dysfonctionnements sont le résultat de la politique désastreuse adoptée par le secrétariat général ces dernières années.

Au niveau de la délégation de Seine-Maritime, il est urgent de mettre des moyens humains suffisants : la souffrance au travail de notre propre déléguée et des assistants de délégation devient insoutenable ...

Or, leur rôle est primordial dans la gestion des personnels en souffrance ou dans l'élaboration d'actions sociales.

En Seine-Maritime, dans les différentes directions des ministères économiques financiers, les événements tragiques de ces derniers mois le démontrent : la situation est plus qu'alarmante.

Nous siégeons aujourd'hui tous en noir pour défendre l'action sociale au niveau ministériel et au niveau local parce qu'il est indispensable de représenter au mieux les intérêts des agents et de maintenir des structures départementales.

Tous en noir également pour rendre hommage aux collègues disparus ces dernières années du fait d'une souffrance accrue au travail en raison de toutes les réformes successives dans toutes nos administrations, réformes rejetées par la majorité des agents du ministère comme le montre les résultats de l'observatoire interne.

Lors du décès récent d'un chef de service, vous aviez demandé aux OS de respecter une minute de silence.

Aujourd'hui, nous vous demandons également une minute de silence au nom de notre collègue d'Yvetot et de tous nos collègues qui ont mis fin à leurs jours ces dernières années.